

Ces élections législatives servaient de test à cette loi qui exigeait des 24 partis et coalitions en lice l'égalité de nombre hommes-femmes sur les listes de candidatures. De 22 pour cent pour la législature de 2007-2012, l'effectif des femmes députées est passé à 43,3 pour cent pour 2012-2017.

«La Loi sur la parité a été déterminante. Cela a été un grand coup de pouce pour les femmes», affirme Fatou Kiné Diop, la présidente de l'Observatoire national de la parité (ONP), un organe institué en 2011 et «placé sous l'autorité du président de la République».

La coalition «Benno Bokk Yaakaar» (BBY), qui a fait élire Macky Sall à la présidence, le 25 mars, a obtenu la majorité absolue avec 119 sièges sur 150.

Les nouveaux députés ont battu campagne en préconisant «la rupture» au sein de la Chambre basse du Parlement, qui est souvent considérée comme une «Chambre d'applaudissements» et ses membres qualifiés de «députés du président de la République». Elle est censée être indépendante pour «contrôler» la politique du gouvernement et voter les lois.

«Les débats à l'Assemblée nationale sont jugés relativement bas, surtout depuis l'avènement de la Loi sur la parité», déclare Diop de l'ONP et la sociologue Fanta Diallo, membre du Conseil municipal de Dakar, la capitale sénégalaise. «Ceux qui font ce jugement en imputent la responsabilité aux femmes», ajoute Diop à IPS.

A ce sujet, Gorges Nesta Diop, chef du desk politique du quotidien privé 'Walfadjri', estime que «la contribution des femmes au débat parlementaire ne peut être que de qualité dans la nouvelle législature». Parce que «la majorité des femmes nouvellement élues a un niveau intellectuel assez élevé, même si ce n'est pas forcément le cas pour celles de BBY (la majorité). Elles ont presque toutes la carrure d'un leader et un bon profil», dit-il à IPS.

Au parlement, une femme comme «Sokhna Dieng Mbacké (journaliste et ancienne sénatrice)

sera en terrain connu. Mame Mbayame Guèye est médecin. Fatou Thiam est agent de santé. Elène Tine, documentaliste de formation, a été porte-parole de l'Alliance des forces du progrès pendant longtemps», souligne Nesta Diop.

«Cet échantillon ne fera pas seulement de la figuration à l'Assemblée nationale. Ces femmes voudront coûte que coûte relever le défi de la qualité du débat parlementaire», ajoute-t-il.

Diallo espère, elle aussi, que le mandat parlementaire des femmes sera de qualité. «Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, ce sont des femmes d'un niveau de qualité qui sont élues, pour la plupart», soutient-elle.

«La masse critique de femmes élues grâce à la Loi sur la parité devrait nous permettre d'apporter des changements importants à l'Assemblée nationale», a déclaré à IPS, Elène Tine, nouvellement élue.

Peu avant les élections législatives, le gouvernement et les organisations de femmes s'étaient fortement mobilisés par une campagne de vulgarisation de la Loi sur la parité. «Notre objectif était que 40, voire 45 pour cent des sièges soient occupés par les femmes», rappelle Diop de l'ONP.

Leur percée à l'assemblée donne des ambitions au Sénégal où les femmes représentent 52 pour cent de la population. La Loi sur la parité doit être appliquée aux entreprises publiques et aux secteurs d'activité, dont l'agriculture et la pêche, pour que «l'allocation des ressources soit équitable entre les hommes et les femmes», déclare Diop.

Mais malheureusement, la Loi sur la parité ne s'applique qu'aux fonctions politiques électives, rappelle Khady Fall Tall, la présidente de l'Association des femmes d'Afrique de l'ouest, basée à Dakar.

Nesta Diop, du journal 'Walfadjri', pense qu'au sortir de ces législatives, «les femmes ont acquis une victoire et ne voudront plus reculer ni faire de concession pour leur représentation dans les institutions, qu'elles soient électives ou pas».

Mais, la parité ne sera pas effective par de simples calculs arithmétiques, avertit-il: «Il n'est pas facile de trouver des femmes politiquement engagées. Il faut s'engager politiquement d'abord pour disputer des fonctions électives. Mais, je crois que les femmes sont prêtes à mener le combat politique».

La présence de 65 dames à l'Assemblée nationale «va inciter davantage de femmes à se lancer en politique», estime Fall, tout en indiquant que «ce serait dommage qu'elles viennent à la politique seulement pour occuper des postes».

«Le rôle social dévolu à la femme sénégalaise devrait impacter positivement sur l'Assemblée nationale au terme de notre mandat, sinon ce serait un échec», déclare Tine.

Source: allAfrica